

ÉVALUATION DES EFFETS CUMULATIFS RÉGIONAUX

QU'EST-CE QUE L'ÉVALUATION DES EFFETS CUMULATIFS RÉGIONAUX?

L'évaluation des effets cumulatifs régionaux est un processus utilisé pour évaluer et gérer les impacts cumulatifs à long terme de multiples activités dans une région donnée. Elle dépasse le cadre des projets individuels, en tenant compte des effets environnementaux, sociaux, culturels et économiques combinés des activités dans toute une région. Il s'agit d'une approche prospective, axée sur la durabilité et la gestion proactive, tandis que les évaluations des effets cumulatifs traditionnelles ont tendance à se concentrer sur les impacts de projets individuels pris isolément.

ÉLÉMENTS ESSENTIELS POUR L'ÉVALUATION EFFICACE DES EFFETS CUMULATIFS

Limites et aspects temporels clairs: définir la région et la période à évaluer.

Collaboration des parties prenantes: impliquer divers groupes (gouvernements, communautés autochtones, industrie) dans l'élaboration conjointe de stratégies.

Intégration des données: combiner les données environnementales, socio-économiques et spatiales pour modéliser les effets cumulatifs.

Gestion adaptative: ajuster les stratégies en fonction des nouvelles informations et de l'évolution des conditions.

Surveillance à long terme: suivre les impacts cumulatifs et le succès des mesures d'atténuation au fil du temps.

POURQUOI L'ÉVALUATION DES EFFETS CUMULATIFS RÉGIONAUX EST-ELLE IMPORTANTE?

Évaluation d'impact globale: cette forme d'évaluation prend en compte les impacts régionaux souvent négligés dans les évaluations axées sur des projets individuels.

Durabilité à long terme: elle soutient le développement stratégique et durable en tenant compte des impacts à long terme sur les écosystèmes et les communautés.

Planification basée sur des scénarios: elle modélise les voies potentielles pour orienter le développement durable.

Gestion proactive: elle détecte les impacts cumulatifs relativement en amont, ce qui permet des interventions plus efficaces pour atténuer les effets négatifs et établir les politiques pertinentes.

Résilience et adaptation: elle renforce la résilience régionale en préparant aux défis futurs tels que le changement climatique.



THE UNIVERSITY OF
WINNIPEG

Cette initiative est financée par
le Conseil de recherches en
sciences humaines (892-2024-
1048) et par la
Fondation manitobaine du
droit.

PARTENAIRES DU PROJET



LE SAVIEZ-VOUS?

Le Manitoba a mené une seule évaluation des effets cumulatifs régionaux, laquelle était le fruit d'une collaboration entre Manitoba Hydro et le gouvernement du Manitoba.

Manitoba Hydro a publié une série de rapports sur cette évaluation qui présentent les résultats de ses différentes phases. Pour plus d'informations, consultez le site Web de Manitoba Hydro.



La Commission de protection de l'environnement a également tenu une audience publique pour examiner les résultats de l'évaluation en cause. Pour plus d'informations, consultez le site Web de la Commission.

CADRE APPLICABLE AUX ÉVALUATIONS DES EFFETS CUMULATIFS RÉGIONAUX

- 1. Lancement et gouvernance:** les évaluations des effets cumulatifs régionaux commencent par établir une gouvernance claire et impliquer les parties prenantes, afin de garantir une large participation et des ressources suffisantes.
- 2. Définition du champ d'application:** établir les valeurs clés (par exemple, la biodiversité, la qualité de l'eau), les pressions (par exemple, le changement climatique, le développement) et les échelles géographiques et temporelles.
- 3. Évaluation rétrospective:** examiner les tendances historiques et les conditions de référence afin de comprendre les effets cumulatifs passés et leurs causes.
- 4. Évaluation prospective:** modéliser des scénarios futurs afin de prédire les effets cumulatifs potentiels et d'évaluer leurs implications pour les valeurs régionales.
- 5. Prise de décision et mise en œuvre:** traduire les conclusions en recommandations concrètes assorties de plans de mise en œuvre clairs, en garantissant une gouvernance et une responsabilité efficace.

Les évaluations des effets cumulatifs régionaux offrent une approche globale et proactive pour la gestion des impacts cumulatifs. En intégrant les facteurs environnementaux, sociaux et économiques, ce type d'évaluation favorise un développement durable et résilient tout en encourageant la collaboration et la prise de décisions éclairées afin de préserver l'avenir de la région.



THE UNIVERSITY OF
WINNIPEG

PARTENAIRES DU PROJET

Cette initiative est financée par le
Conseil de recherches en
sciences humaines
(892-2024-1048) et par la
Fondation manitobaine du droit.



Si oui, utilisez ce code QR pour
consulter la page des projets
sur le site web de Manitoba
Eco-Network.

